

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 28 JUIN 2024

Délibération n°2024-15

Nombre de délégués en exercice : 33

Nombre de membres présents : 25

Nombre de votants : 25

Date de convocation : 21 juin 2024

Secrétaire de séance : Romain Cottey

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE		X		LAURENT AGNES			X
	AGATY GUILLAUME		X		BOUCHARD MARC	X		
	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER		X	
	JACQUET CLAUDE	X			QUINT DAVID		X	
	PALLOT JACQUES		X		CHANTEUX SOLVEIG			X
	PONCIN GEORGES	X			DANNACHER MICHELE		X	
	BIGOT AGNES		X		MARMIER NOELLE	X		
	SAJUAN CATHERINE	X			FILET MARIE-CLAUDE	X		
	SILVI VERONIQUE			X	KOROSEC JOCELYNE			X
	DUPUIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL		X		AMEIL MARC	X		
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			MARQUOIS MICHEL		X	
	BODILLARD MARIE-CLAUDE		X		DUBOST MICHEL	X		
	GOYON MARIE-ANGELIQUE		X		JAMBON MICHEL	X		
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL		X	
SAUVAGE CLAUDIE	X			ROZIER JOELLE		X		
CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL			X	
RABUEL CLAUDE				X LAURENT MICHELE	X			
GOIFFON CHRISTIAN				X BEROU JEAN-PHILIPPE			X	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	LUX JEAN-MICHEL		X Pouvoir à Mr Peigné		LUCENET THIERRY			X
	VIOT DOMINIQUE			X	RIBOLLET ROGER			X
	REIGNIER ALAIN	X			VERT JACQUES		X	
	CLEYET-MARREL CLAUDE			X	CHAIGNEAU JOELLE			X
	LABALME RICHARD		X		MORIN BRIGITTE	X		
	ECKERT PIERRE	X			FONTAN CORINE			X
	BRUNEL PHILIPPE	X			DOUCET-BON BRUNO		X	
	ROBERT MAGALI		X		PERRAUD CAMILLE		X	
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ALBAN BERNARD	X			PROST PHILIPPE		X	
	COTTEY ROMAIN	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
	LAIDET ANTHONY		X		BEAUDET NATHALIE			X
FERRE PAUL	X			MULLER ERIC			X	

OBJET : DELIBERATION APPROBATION PLPDMA

Monsieur Ferré rappelle que le Smidom a mis en place un programme (PLPDMA) en 2023

A l'issu de cette mise en œuvre il convient d'approuver le PLPDMA et ses différents axes :

Action 1 : Engager Le SMIDOM Veyle-Saône et ses communes membres dans une démarche d'éco-exemplarité

Action 2 : Partager et valoriser les compétences et les savoir faire

Action 3 : Organisation des éco-événements

Action 4 : Limiter les apports en déchèterie des végétaux des ménages et des communes

Action 5 : Réduire les déchets alimentaires

Action 6 : Développer la réparation d'objets à travers la création d'un Repair Café sur le territoire du SMIDOM

Axe 7 : Déployer le don et/ ou le prêt sur le territoire

Action 8 : Impulser et valoriser les initiatives éco-responsables sur le territoire

Action 9 : Accompagner les acteurs économiques dans la réduction qualitative et quantitative des flux de déchets assimilés.

Après délibération le Comité Syndical, à l'unanimité,

Approuve le PLPDMA,

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Le 28 juin 2024,

Le Président,
Paul FERRE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de l'Ain le
et publication ou notification le